



Le présent document s'adresse spécifiquement aux personnes intervenantes, accompagnatrices cliniques et gestionnaires du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique, au **www.msss.gouv.qc.ca**, section Publications.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022 Bibliothèque et Archives Canada, 2022

ISBN: 978-2-550-91431-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec.

Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2022

Direction

Raymond Villeneuve, directeur général

Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)

Rédaction par un expert

Jean-Pierre Gagnier, professeur émérite Université du Québec à Trois-Rivières

Avec la participation

du Groupe de discussion avec des pères et de l'équipe d'Amanda Di Lollo, chef du continuum petite enfance et jeunesse par interim, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Révision par les membres du comité de travail SIPPE

Stephani Arulthas, conseillère scientifique

Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

Julie Beauvais, répondante régionale SIPPE Direction régionale de santé publique de Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Luce Bordeleau, experte en périnatalité et petite enfance, consultante

Élise Coutu, chef de l'administration du programme SIPPE Centre-Sud Direction du programme jeunesse CISSS des Laurentides

Amélie Fortin, intervenante SIPPE Direction du programme jeunesse CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Sophie Gaudreau, courtière de connaissances Équipe des projets nationaux en transfert des connaissances CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Julie Létourneau, intervenante SIPPE Direction de la santé publique CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Annie Motard-Bélanger, coordonnatrice en périnatalité et petite enfance Direction du développement, de l'adaptation et du développement social Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mélanie Nadeau, répondante régionale SIPPE Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Julie Poissant, professeure Département d'éducation et formation spécialisées Université du Québec à Montréal

Johanne Sirois, coordonnatrice professionnelle Direction du programme jeunesse CISSS de la Côte-Nord

Révision par des intervenants et professionnels des milieux de pratique

Cindie Gaudreau, répondante régionale SIPPE Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Révision linguistique

Yvette Gagnon, correctrice-réviseure

LIEN DE CONFIANCE AVEC LE PÈRE

Fiche synthèse

Mise en contexte	1
Le contact	2
L'écoute	6
L'action	10
La référence	14
Pour en savoir plus	19
Références	19

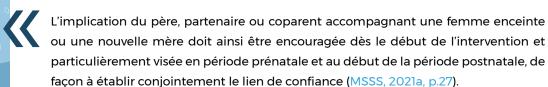


MISE EN CONTEXTE

Plusieurs études et synthèses d'observation confirment que la présence et l'engagement du père sont importants pour l'enfant, pour la mère et pour le père lui-même (Boiteau, Apter et Devouche, 2019; Lacharité et Gagnier, 2015; St-Arneault, 2021). Cela dit, l'intégration des pères vivant dans un contexte de vulnérabilité aux programmes préventifs destinés aux jeunes enfants et à leur famille représente un défi de taille. Pour le surmonter, il est essentiel d'adapter l'accompagnement aux besoins et aux réalités du père.

La présente fiche vise à soutenir les personnes intervenantes du programme SIPPE dans l'adoption d'attitudes et de stratégies favorisant l'instauration et le maintien d'un lien de confiance avec le père. Quatre stratégies y sont exposées : le contact, l'écoute, l'action et la référence. Des capsules vidéos complètent chacune des sections.

LE CONTACT



Le contact avec le père est une véritable rencontre



Lorsqu'il s'agit d'établir une relation avec le père, chacun y met du sien, y contribue et s'engage. La personne intervenante adapte ses attitudes et ses pratiques pour faire une place au père. Ce dernier part de sa propre vie, de son histoire avec les autres et avec les institutions. Il réalise tout un travail de son côté pour aller à la rencontre des personnes intervenantes, pour se dire, demander et faire confiance. Le maintien du contact avec le père est un défi continu. Rien n'est joué une fois pour toutes.

Mise en situation

Pour France, une intervenante du programme SIPPE, faire une place au père n'est pas qu'une exigence de plus, c'est une nécessité. Elle reconnaît la valeur de l'engagement paternel pour le mieux-être de l'enfant, la relation conjugale et la coparentalité. Ce matin, à l'occasion d'une visite à domicile, elle rencontrait Sébastien pour la première fois. Il est le père de deux enfants âgés de 18 mois et de 3 ans. À son arrivée, France l'aperçoit dehors, occupé à réparer une chaise, tout près de la maison. France s'avance vers lui, se présente et lui dit être contente de le rencontrer. La porte de l'informel s'ouvre. Elle regarde Sébastien et s'intéresse à ce qu'il fait. France sait de cœur et d'expérience l'importance de prendre le temps de faire connaissance avec le père. L'instauration du lien de confiance avec un père est pour elle, à chaque fois, un défi qu'elle se donne le devoir de relever.

Sébastien se sent nerveux à l'idée de rencontrer l'intervenante. Souvent, ces temps-ci, il repense à des expériences vécues qui l'ont disqualifié en tant qu'homme et père. Ses deux petits garçons demandent des soins, de la proximité, du divertissement. Déçu de son expérience de père et de conjoint, Sébastien se sent souvent irrité et s'isole. Plusieurs pensées encore non exprimées à d'autres lui reviennent souvent en tête : « Je me sens tout seul, sans modèle. Que font les autres pères pour être proches de leur enfant ? Qui connaît mon désir d'être un bon père ? » Il est difficile pour Sébastien de demander de l'aide. Il craint d'être jugé, de ne pas trouver les mots ou de perdre patience si on lui dit quoi faire. Ce matin, il n'a pas fui, il a tenté d'agir autrement. La rencontre avec l'infirmière s'est bien passée...

Pratiques à privilégier



Aller au-devant du père

S'adresser directement au père. Manifester de l'intérêt pour sa présence aux rencontres, son engagement dans la famille et sa personne. Confirmer concrètement, par une attitude d'accueil et une présence attentive, l'importance de son rôle de père. Établir un lien avec le père, selon ses intérêts, avant d'aborder des dimensions de sa relation avec l'enfant.



COMMENT FAIRE?

- Aller vers le père.
- · L'accueillir tel qu'il est, sans porter de jugement.
- · Prioriser les échanges informels.
- · Aménager des horaires qui facilitent son engagement.

Offrir rapidement une réponse à ses préoccupations et à ses besoins immédiats

Il arrive fréquemment que des pères disent vouloir s'arranger seuls en cas de problème. Quand ils demandent de l'aide ou font part d'une de leurs préoccupations, il est important de saisir cette occasion d'établir une relation.



- · Laisser le père parler de ses difficultés et de ce qui le préoccupe au quotidien.
- · S'intéresser à sa manière de voir sa réalité de père.
- Être attentif à ses besoins immédiats et lui demander ce que l'on peut faire pour l'aider à ce moment-ci.

Démontrer de la constance dans l'intérêt manifesté à son égard

Établir et maintenir le lien de confiance avec le père vivant dans un contexte de vulnérabilité demandent du temps. La constance de l'intérêt pour le père et le regard positif porté sur ses forces atténuent progressivement l'incidence qu'ont pu avoir sur lui des expériences antérieures d'humiliation et de non-reconnaissance. Malgré l'énergie déployée, il peut être long de créer un lien de confiance avec certains pères et ce lien peut demeurer fragile.



COMMENT FAIRE?

- · S'investir auprès du père de façon continue.
- · Faire régulièrement appel au point de vue du père.
- · Inviter le père ou le partenaire à participer aux visites à domicile et aux activités.
- Amener le père à prendre part au plan d'intervention et aux décisions qui concernent son enfant.



Les gains

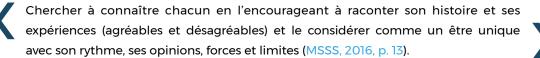
- Avoir, comme personne intervenante, une bonne compréhension de la vie de l'enfant et de la réalité familiale.
- · Permettre au père d'avoir sa place.
- Établir les bases pour accompagner le père dans des actions qui ont un sens pour lui et le soutenir quand il doit surmonter des obstacles.



Qu'en dit la recherche?

L'engagement du père serait associé à l'acquisition de compétences clés pendant la petite enfance. En assurant une présence chaleureuse et positive auprès de leur enfant, et des interactions à la fois différentes et complémentaires à celles de la mère, les pères peuvent exercer une influence importante sur le développement de leur enfant (Observatoire des tout petits, 2021).

L'ÉCOUTE



L'écoute active favorise l'expression du père



Écouter activement le père, c'est lui offrir du soutien pour qu'il vive l'expérience d'avoir sa place et pour qu'il puisse s'exprimer. La reconnaissance des intérêts du père, mais aussi de ses forces, de ses compétences et de ses préoccupations, rend possible l'établissement du lien de confiance. Quand on réalise à quel point un père porte des rêves pour son enfant et peut s'inquiéter pour lui, on découvre un pont pour faire alliance avec lui.

Mise en situation

Il y a maintenant trois ans que Hazim et Jasmina ont immigré du Maghreb. Depuis 18 mois, ils sont les parents d'un petit garçon appelé Samir. Pendant une rencontre, Hazim a dit à l'intervenante: « Dans mon rôle de père, ma plus grande préoccupation actuelle concerne l'emploi. Je suis venu ici pour fuir des zones de conflit et nous offrir de meilleures conditions de vie. Je m'inquiète souvent au sujet des membres de ma famille qui sont encore là-bas. C'est difficile. Les journées de travail prennent toute mon énergie. Le logement nous coûte trop cher. J'arrive tard et épuisé à la maison, et Jasmina est bien plus isolée que moi. Quand je vois mon fils Samir, je garde mon courage ».

Angela, une travailleuse sociale du programme SIPPE, écoute activement le récit de Hazim et considère le moment comme précieux. L'intervenante accueille son histoire et ses préoccupations sans jugement, sans généralisation. Les propos du père constituent des fenêtres ouvertes sur sa réalité. Angela comprend de mieux en mieux ce qu'il a quitté et les défis particuliers qui se posent à lui depuis son arrivée. La naissance et le développement de Samir s'inscrivent dans une histoire et un contexte qu'il demeure essentiel de reconnaître et d'apprécier. Angela considère qu'une écoute de qualité est cruciale pour établir le lien de confiance avec Hazim et être en mesure d'adapter son accompagnement aux besoins de ce dernier et à ceux de sa famille. Ce sera notamment l'occasion d'orienter Hazim vers des ressources de la communauté qui l'aideront dans sa recherche d'emploi.

Pratiques à privilégier



S'approcher de l'expérience de la paternité et du contexte de vie du père

Une écoute bienveillante et rigoureuse du père facilite l'ouverture d'un dialogue avec lui. Écouter le père permet de s'approcher de sa réalité. L'écoute peut atténuer la méfiance, calmer des craintes et faciliter l'engagement du père. Quand un père parle, quand il se raconte, il ose s'avancer.



COMMENT FAIRE?

- Laisser le père s'exprimer dans ses propres mots.
- Avoir une attitude qui privilégie l'ouverture et la découverte.
- Reformuler les mots du père dans un langage simple afin de s'assurer de bien comprendre.
- Donner au père l'occasion de raconter son histoire.
- Donner au père le temps de s'assurer de la sécurité et de la fiabilité de son récent lien avec les personnes intervenantes.

Reconnaître la valeur et l'importance du père dans la vie de son enfant

L'écoute active donne accès à une compréhension du père qui va au-delà de ses comportements défensifs et de ses réactions apparentes. Elle laisse entrevoir ses ressources et les obstacles auxquels il est confronté. Quand la personne intervenante écoute le père, elle s'intéresse à ce qu'il pense et à ce qu'il fait avec son enfant. Le plaisir partagé et le regard que l'enfant porte sur son père peuvent être de grandes sources de motivation.



- Écouter attentivement ce que le père dit tout en respectant ses hésitations et ses moments de silence.
- · S'intéresser à son projet de père.
- Faire comprendre au père ce qu'il apporte au développement et au bien-être de son enfant.



Les gains

- · L'écoute active du père aide à tenir compte de l'identité socioculturelle de la famille et des conditions de vie de celle-ci.
- L'écoute permet à la personne intervenante de saisir les besoins du père et le rôle que ce dernier veut jouer dans la vie de son enfant.
- L'écoute offerte au père lui confirme l'importance de son rôle pour le développement de son enfant et le bien-être de sa famille. Elle permet aussi d'obtenir des informations privilégiées sur la vie de l'enfant. Les informations sont souvent complémentaires à ce que la mère ou l'autre parent peut apporter.



Qu'en dit la recherche?

De l'avis des pères rencontrés, le fait de se sentir écoutés est l'un des facteurs qui a le plus contribué à établir le lien de confiance avec la personne accompagnatrice (Turcotte et Dubeau, 2014).

Bien que des avancées appréciables soient constatées, il y a lieu de poursuivre l'adaptation des pratiques visant à faciliter l'intégration du père dans les services. En effet, selon un sondage Web effectué par la firme Léger auprès de 2 001 pères d'au moins un enfant de moins de 18 ans:

▶ 60 % des pères ayant des enfants de moins de 5 ans considèrent que les services offerts aux familles tiennent suffisamment compte des besoins et des réalités particulières des pères (Léger, 2021).

L'ACTION



Dans une perspective de renforcement du pouvoir d'agir, il s'agit d'aider la famille à progresser en autonomie tout en favorisant le développement des compétences des parents et le développement global de l'enfant (MSSS, 2016, p. 19).

Se soucier de l'engagement du père ()



S'intéresser à l'engagement du père, c'est tenir compte de l'environnement personnel, social et culturel de ce dernier et des obstacles qui se présentent dans sa réalité de père. C'est partir de ce qu'il fait déjà ou cherche à faire avec son enfant et avec sa ou son partenaire. C'est parfois nommer ce qui n'est pas acceptable dans ce qu'il fait et valoriser d'autres manières d'agir avec son enfant. Il demeure important de favoriser les actions directes auprès de l'enfant.

Mise en situation

Après une séparation difficile et le départ de la mère à l'étranger, Patrick assume seul la responsabilité de deux jeunes enfants âgés de deux et quatre ans. Au cours d'une rencontre à la maison avec Gabriel, psychoéducateur au programme SIPPE, le père lui confie : « Je ne sais pas trop comment leur parler et jouer avec eux. Noémie et son petit frère tournent souvent autour de moi. Je vois bien qu'ils attendent quelque chose de leur père. J'essaie de m'occuper d'eux, qu'ils ne manquent de rien, d'être juste un bon papa ».

Dans les mois qui suivent, Gabriel accompagne concrètement le père dans son désir d'apprendre à jouer avec ses enfants. Il encourage le père dans son projet et trouve avec lui des actions inspirées de ses intérêts et des préférences de ses deux jeunes enfants. À un moment, il joue par terre avec eux. À un autre moment, il invite le père à remarquer le plaisir dans le visage de ses enfants ou à raconter sa propre expérience. Gabriel est attentif à la fois au père et aux enfants. Il observe que le sentiment de compétence et de confiance de Patrick en ses capacités de père évolue pas à pas. Gabriel fait ce qu'il aime le plus dans son travail : soutenir une personne dans son rôle de parent.

Pratiques à privilégier



Offrir un accompagnement centré sur les forces du père

Partir de ce que le père fait déjà avec son enfant demeure important. Aider le père à prendre conscience des effets positifs de ses agissements. Reconnaître ses compétences et ses initiatives pour cibler des actions. Échanger avec le père pour définir avec lui des actions adaptées à ses intérêts et au style d'apprentissage qui lui convient.



COMMENT FAIRE?

- · Construire sur le positif et croire à la capacité de changement du père.
- · S'intéresser à ce que le père fait déjà avec son enfant.
- · Aider le père à réaliser ce qu'il trouve important.
- · Fixer avec le père des objectifs à sa portée.
- Proposer au père des moyens concrets qui peuvent améliorer la relation coparentale.

Proposer des activités qui mettent le père en relation avec son enfant ainsi qu'avec d'autres pères

Le rôle du père débute avant la naissance de l'enfant et se prolonge dans la vie familiale après son arrivée. Il est important d'encourager le père à jouer un rôle actif auprès de son enfant. Il est souhaitable de partir de ce qu'il sait faire ou aime faire avec l'enfant. Déterminer avec le père des activités simples qui peuvent s'intégrer dans la vie de tous les jours, avant et après la naissance de l'enfant. Le guide sur l'attachement et celui sur le développement de l'enfant de 1 à 5 ans présentent plusieurs exemples d'activités.

La paternité a un potentiel mobilisateur qui peut être amplifié par un accompagnement personnalisé et attentif. Il demeure important d'aider le père à briser son isolement social quand c'est le cas, à échanger avec d'autres pères et à s'identifier comme membre d'une communauté.



- Aider le père à prendre conscience des moments de complicité qu'il a avec son enfant.
- Aider le père à détecter et à interpréter les signaux émis par son enfant.
- Souligner les effets bénéfiques de ses actions directes auprès de son enfant.
- Faciliter la relation avec d'autres pères qui peuvent parler de leurs expériences et devenir des modèles pour lui.

Stimuler la persévérance et assurer un suivi

Pour persister dans ses actions auprès de l'enfant et développer sa confiance, le père a besoin de témoins attentifs à ses efforts et soutenants. Quand le soutien est adapté et continu, le père se trouve dans de meilleures conditions pour consolider ses nouveaux acquis et les intégrer à sa vie quotidienne.



COMMENT FAIRE?

- Accorder au père le temps dont il a besoin pour apporter un changement dans ses attitudes ou ses actions tout en demeurant attentif à la réponse qu'il donne aux besoins de son enfant.
- Valoriser les actions positives posées par le père et observer avec lui leurs effets bénéfiques pour l'enfant.
- · Soutenir la recherche de solutions et s'informer des progrès.
- · Prêter attention aux signes de réticence ou de désintérêt.



Les gains

- Aider concrètement le père à se sentir utile et important dans la vie et le développement de son enfant.
- Trouver avec le père de nouvelles façons de penser et d'agir avec son enfant et sa ou son partenaire.
- Permettre au père d'observer et de juger par lui-même les effets de ses actions sur la vie de son enfant (St-Arneault, 2021 : Turcotte et Pentecôte, 2016).

LA RÉFÉRENCE



L'arbre de soutien à la décision permet de situer les familles dans une trajectoire continue de services et de repérer les liens possibles avec d'autres programmes ou services lorsque la situation l'exige, que ce soit pour diriger les familles vers une co-intervention en complément aux SIPPE ou vers une prise en charge complète par un autre service (MSSS, 2021a, p.6).



La « trajectoire continue de services » doit prendre en compte l'évolution des besoins du père et de la famille. Or, les SIPPE se situent dans l'axe préventif des services de santé et ne peuvent répondre adéquatement à toutes les situations. Quand une limite est constatée, l'analyse continue des besoins et de la situation familiale éclaire les orientations et les décisions à prendre. Dans la démarche d'accompagnement du père, il demeure essentiel de distinguer la co-intervention et le « transfert » à des services spécialisés.



QUESTION CLÉ

Est-ce que l'analyse des besoins de la famille, conduite en continu, révèle un cumul de difficultés qui entravent la disposition du père à bénéficier du programme ou constitue un risque pour la santé et le développement de l'enfant?

La co-intervention



La co-intervention se définit comme étant un accompagnement partagé entre la personne intervenante des SIPPE et une autre personne intervenante lorsque la situation vécue par la famille outrepasse l'expertise de l'équipe multidisciplinaire sans toutefois surpasser la capacité du programme à répondre à ses besoins. (MSSS, 2021a, p.25).



La co-intervention requiert la collaboration entre les personnes intervenantes et les partenaires internes ou intersectoriels.

L'orientation vers un organisme ou un autre service

La référence vers un organisme ou un autre service peut se faire sans qu'il y ait co-intervention ou transfert (ex.: orienter un père vers un groupe d'entraide pour les pères).

Le «transfert» à un autre service

Quand on parle de « transfert » à un autre service, il s'agit de faire passer le dossier du programme SIPPE à un ou à plusieurs programmes ou services spécialisés correspondant aux besoins du père et de la famille (ex. : Programme Jeunes en diffficulté, services en santé mentale adulte, services en dépendance, etc.).

Pratiques à privilégier



Développer sa connaissance des ressources communautaires et de santé offertes dans le milieu de vie du père

Les équipes du programme SIPPE créent des liens avec des ressources communautaires et de santé qui offrent des services aux familles et aux pères. Les caractéristiques de l'expérience sociale du père, les besoins propres à ce dernier et sa réalité culturelle méritent une attention particulière. En privilégiant, autant que possible, la contribution des ressources du milieu de vie du père, les personne intervenantes l'aident à réduire son isolement et à s'identifier comme membre d'une communauté significative.



COMMENT FAIRE?

- Établir des liens avec les ressources et les services qui offrent des approches de proximité sensibles aux pères.
- Privilégier les ressources significatives pour le père sur les plans culturel et géographique.
- Établir des liens d'appréciation mutuelle et de réciprocité avec les ressources et les organismes partenaires.

Ne pas s'isoler dans les situations difficiles

Dans les situations particulièrement difficiles, il est important de faire appel à l'expertise de l'équipe et de la personne accompagnatrice clinique. Les collaborations interprofessionnelles et intersectorielles enrichissent la compréhension des situations et ouvrent la possibilité de répondre d'une façon plus adaptée aux besoins particuliers du père.



- Rechercher le soutien clinique des collègues et l'échange avec eux.
- Identifier des personnes clés pouvant vous aider à obtenir des informations précises sur les ressources complémentaires susceptibles de répondre aux besoins du père.
- Assurer un contact ponctuel avec le père et un suivi régulier de l'évolution de la co-intervention.

Se soucier de l'accès réel du père aux services spécialisés

Il demeure essentiel de prêter attention aux contraintes et aux reports qui pourraient compromettre le succès de la démarche de transfert. Un accompagnement adapté peut bien souvent faire en sorte d'éviter que les difficultés concrètes qu'éprouve le père ne se transforment en de véritables obstacles. Le fonctionnement en réseau et l'établissement d'un dialogue ouvert avec le père sont de première importance.



COMMENT FAIRE?

- S'assurer d'orienter le père vers les services spécialisés pouvant répondre à ses besoins particuliers.
- · Vérifier les conditions d'admissibilité aux services spécialisés.
- · Prendre en considération les contraintes géographiques, de coûts et de transport.

Proposer une démarche personnalisée et de l'accompagnement

Bien que la décision clinique soit justifiée, il peut parfois s'avérer difficile pour des pères se trouvant dans un contexte de vulnérabilité de saisir le bien-fondé de leur orientation vers une autre ressource. L'incompréhension et l'insécurité peuvent engendrer chez eux des manifestations de méfiance ou de retrait. Il est essentiel d'aider le père à comprendre les motifs du changement et de l'accompagner pendant ce passage.



- Aider le père à comprendre ce qui motive l'orientation de son dossier vers un autre service. Parler ouvertement avec le père pour donner un sens à la démarche.
- Assurer la transmission de l'information (dossier) en cas de transfert de la famille vers d'autres services ou d'autres organismes.
- Donner au père, si possible, le nom de la personne qui s'occupera de lui dans l'organisme vers lequel il est orienté.

Le «transfert » : un passage important et exigeant pour le père

Le passage du programme SIPPE à une autre ressource demeure un moment crucial et délicat pour le père. En même temps qu'il ouvre de nouvelles possibilités sur le plan de l'aide, ce passage vers une ressource spécialisée peut générer de l'incompréhension et de l'insécurité chez le père. Ainsi, le transfert doit être fait au bon service, présenté clairement au père et discuté avec lui. Par ailleurs, il importe d'accompagner le père pendant la transition et de rester attentif aux enjeux de la coparentalité.

CONCLUSION

La présence et l'engagement du père favorisent le développement global de l'enfant et la coparentalité. Il nous faut parvenir à nous approcher le plus possible de l'expérience des pères telle qu'ils la conçoivent, la vivent et la racontent. L'inclusion et l'accompagnement des pères soulèvent des défis qui concernent non seulement les programmes destinés aux familles en situation de vulnérabilité mais aussi l'ensemble de la société, et il est possible de les relever.

POUR EN SAVOIR PLUS

Synthèse sur les besoins du père lors de la la période périnatale de l'Ordre des psychologues du Québec (2021). [https://www.ordrepsy.qc.ca/-/les-besoins-du-p%C3%A8re-lors-de-la-p%C3%A9riode-p%C3%A9rinatale-%C3%A9tat-des-lieux/1.8].

Guide d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles du Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020).

[https://www.rvpaternite.org/pappa-presentation/guide-du-pappa/]

Repères d'action pour faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, [10] p. Également disponible en ligne : https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/depliant_paternite.pdf.

RÉFÉRENCES

BOITEAU, Caroline, Gisèle APTER et Emmanuel DEVOUCHE (2019). « À l'aube de la paternité... Une revue du vécu des pères pendant la période périnatale », Devenir, vol. 31, no 3, p. 249-264. doi:10.3917/dev.193.0249.

LACHARITÉ, Carl, Aurélie BAKER-LACHARITÉ et Françis COUTU (2021). Les besoins du père lors de la période périnatale : états des lieux, [En ligne], Ordre des psychologues du Québec. [https://www.ordrepsy.qc.ca/-/les-besoins-du-p%C3%A8re-lors-de-la-p%C3%A9riode-p%C3%A9rinatale-%C3%A9tat-des-lieux/1.8].

LACHARITÉ, Carl, et Jean-Pierre GAGNIER (2015). « Agir auprès des pères en situation de vulnérabilité : une invitation au dialogue et à la réflexion », Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, no 54, p. 81-105. doi : 10.3917/ctf.054.0081.

LÉGER (2021). Enquête auprès d'enfants de moins de 18 ans, Rapport préparé pour [le] Regroupement de la valorisation de la paternité, [En ligne]. [https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2021/06/sondage-leger_sqp2021.pdf].

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2021a). Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité: balises de l'intervention, [Fichier PDF], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications, [VIII], 37 p. [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-836-02W.pdf].

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2021b). Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité : cadre de référence, [Fichier PDF], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications. [VII], 10 p. [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-836-03W.pdf].

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2016). Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité : guide de pratiques pour accompagner les familles, [Fichier PDF], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. Direction des communications, VII, 79 p.

[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-836-01W.pdf].

ST-ARNEAULT, Kate (2021). Portail d'information périnatale, Fiche Paternité, [Fichier PDF], Québec, Institut national de santé publique du Québec, I, 42 p.

[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/information-perinatale/paternite.pdf].

TURCOTTE, Geneviève, et Diane DUBEAU (2014). Relais-Pères : une approche novatrice de proximité pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité : guide de pratique, Montréal, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire, 35 p.

Également disponible en ligne :

https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/09/guide-relais-pres-franais-v2-web.pdf.

TURCOTTE, Geneviève, et Clémence PENTECÔTE (2016). Repères d'action pour faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté, Montréal, Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, [10] p.

Également disponible en ligne: https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/depliant paternite.pdf.